

Election législative partielle du 2 et 9 octobre : toutes les informations pratiques

NOTICIA

DEMOCRACIA

Jueves, 29 de septiembre de 2022

Election législative partielle du 2 et 9 octobre : toutes les informations pratiques

Une nouvelle élection législative partielle est organisée les dimanches 2 et 9 octobre dans la 2e circonscription des Yvelines, dont fait partie Vélizy-Villacoublay.



Où voter ?

Votre bureau de vote, ouvert de 8h à 20h, est indiqué sur votre carte électorale. Vous pouvez aussi le trouver sur le site service-public.fr et vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

Que faut-il pour voter ?

La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter. Néanmoins, il est fortement conseillé de l'apporter si vous l'avez. Le jour du vote, la

présentation d'une pièce d'identité dans votre bureau de vote est nécessaire. Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo? la liste des documents valables est détaillée [ici](#).

Contacto

Service des élections

Tél : 01 34 58 50 00